

*Assurance-chômage—Loi*

Programme planification de l'emploi et par d'autres services d'emploi. En novembre 1988, la ministre a annoncé de nouveaux services taillés sur mesure pour les travailleurs âgés. Je suis fier de pouvoir vous parler de ce programme. Il y a les programmes de recyclage, les clubs de placement et l'option prolongée d'aide pour les travailleurs indépendants en vertu du programme développement des collectivités.

Selon la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, les services actuels aux travailleurs âgés déplacés recevront 100 millions de dollars de plus. L'option emploi continu pourrait recevoir 40 millions de dollars de plus pour verser une aide pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans aux employeurs qui embauchent et recyclent des travailleurs déplacés. Quelque 50 millions de dollars serviront au financement de l'acquisition de nouvelles compétences et au perfectionnement des études en vertu de l'article 26 de la Loi sur l'assurance-chômage et en collaboration avec les provinces.

Parmi les autres programmes d'aide, mentionnons le programme IAS, les projets pilotes d'encouragement au réemploi où le réemploi hâtif à un salaire inférieur est subventionné, ainsi que le PATA de Travail Canada. De plus, les travailleurs âgés seront encouragés à trouver un emploi indépendant et à acquérir une plus grande mobilité.

À l'heure actuelle, ceux qui veulent devenir des travailleurs indépendants ou des entrepreneurs reçoivent surtout l'appui de Développement des collectivités, un programme de Planification de l'emploi. Ce programme est en vigueur dans plus de 200 régions non métropolitaines du Canada. Les collectivités participantes ont accès à des centres de développement des entreprises, qui offrent des services de consultation technique aux petites entreprises et qui peuvent également financer des prêts allant jusqu'à 75 000\$, et à l'option d'encouragement du travail indépendant, qui vise à accorder aux chômeurs qui tentent de devenir des travailleurs indépendants 180\$ par semaine pendant au plus un an, au lieu de l'assistance sociale ou de l'assurance-chômage.

Le programme Planification de l'emploi offre également une aide à la mobilité. Les travailleurs qui risquent de perdre leur emploi ou qui l'ont déjà perdu à cause de changements technologiques ou de l'évolution du marché peuvent recevoir jusqu'à 5 000\$ pour faciliter leur réinstallation dans un autre endroit.

En 1988-1989, 4 308 travailleurs avaient reçu, au 28 février 1989, une aide s'élevant en tout à environ 6 369 000\$.

Plus tôt, le député de London-Est (M. Fontana) a déclaré que 2 p. 100 de ceux qui touchent des prestations quittent volontairement leur emploi, laissant entendre

que le problème était négligeable. Pourtant, cela représente des coûts de 1,1 milliard de dollars pour le compte de l'assurance-chômage.

Le Parti libéral du Canada trouve que 1,1 milliard, c'est négligeable, mais, pour notre part, nous avons un peu plus de respect pour les contribuables.

**M. Dan Heap (Trinity—Spadina):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir la chance de parler, pendant le peu de temps dont je dispose, contre le projet de loi C-21, qui vise à modifier la Loi sur l'assurance-chômage et la Loi sur le ministère et sur la Commission de l'emploi et de l'immigration. En fait, cette mesure législative nuira beaucoup aux travailleurs canadiens. C'est un projet de loi qui revêt une grande importance pour les habitants de la circonscription de Trinity—Spadina, à Toronto.

Certaines personnes ont dit que le taux de chômage est bas à Toronto. Cependant, ces données sont évidemment celles publiées par Statistique Canada et ne tiennent pas compte de certains facteurs. Elles ne tiennent pas compte des sans-abri, qui sont nombreux à Toronto, parce qu'ils ne peuvent pas être rejoints au téléphone par les enquêteurs qui veulent savoir où ils ont cherché du travail cette semaine-là. Elles ne tiennent pas compte de beaucoup de gens qui ont cessé de chercher du travail à Toronto. Elles ne tiennent pas compte des nombreuses femmes au foyer sans emploi qui ne sont pas considérées comme des chômeurs sur le plan statistique. Statistique Canada ne compte pas ceux qui sont sérieusement sous-rémunérés, particulièrement dans les collectivités d'immigrants. Elle ne compte pas les immigrants illégaux qui naturellement sont pénalisés d'être illégaux en étant sous-rémunérés s'ils peuvent trouver du travail, mais qui sont néanmoins considérés comme très utiles par un grand nombre d'employeurs de Spadina. Elle ne compte pas ceux qui ne peuvent pas travailler, et peut-être même être dénombrés parce qu'ils ne parlent ni anglais, ni français. Elle ne tient pas compte du fait que les chômeurs sont également chassés de Trinity—Spadina et du centre-ville de Toronto par le coût extrêmement élevé des logements dans ce secteur. Il est très difficile pour un chômeur d'habiter au centre-ville de Toronto, même s'il touche l'assurance-chômage. Nous avons toutes ces personnes à Trinity—Spadina.

Il y a eu aussi l'histoire il y a quelques années d'un brocanteur local avec son cheval qui gagnait sa vie et celle de son cheval en ramassant des vieilleries pour les vendre. Le prix du fourrage et de l'avoine a augmenté plus vite que le prix de la camelote. Il avait commencé par enlever quelques grains d'avoine par jour à son cheval jusqu'à ne plus lui donner d'avoine du tout. Le lendemain, lorsqu'il se rendit à l'étable, il le trouva mort sur le sol et il dit: «Quelle bête ingrate. Je venais à peine de